

22.5.2013

B7-0199/2013 }
B7-0222/2013 }
B7-0226/2013 }
B7-0227/2013 }
B7-0228/2013 } RC1/Am. 6

Amendement 6

Kyriacos Triantaphyllides, Sabine Lösing
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune
PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR

Situation des réfugiés syriens dans les pays voisins

Proposition de résolution commune
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

2 bis. demande qu'il soit mis un terme à toute intervention extérieure, notamment à la fourniture d'armes et de matériel militaire; demande à l'UE d'écarter l'idée de lever son embargo sur les exportations d'armes à destination de la Syrie; prône une négociation visant à mettre fin à la guerre civile ainsi qu'une solution politique au conflit et souligne que le destin de la Syrie doit rester résolument entre les mains du peuple syrien, sans aucune ingérence extérieure;

Or. en

AM\937140FR.doc

PE509.831v01-00 }
PE509.835v01-00 }
PE509.839v01-00 }
PE509.840v01-00 }
PE509.841v01-00 } RC1